



Le Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais et le Kölner Studierendenwerk signent une convention pour la rentrée 2019 : de nouvelles dispositions prises pour renforcer des échanges institutionnels et professionnels.

C'est en présence de M.Jörg J. Schmitz, Köln Geschäftsführer Kölner Studierendenwerk et de M.Emmanuel Parisi, Directeur Général du Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais, qu'une convention de partenariat sera signée le 24 octobre 2019, à la Maison Internationale des Chercheurs, afin de consolider les échanges institutionnels et professionnels entre le Crous de Lille et le Studierendenwerk. Cette convention présente de forts engagements pour le Crous et le Studierendenwerk et constitue une impulsion nouvelle à donner au partenariat. Cette convention s'articule autour de deux axes principaux d'actions :

Le premier axe formalise les séminaires annuels en alternance entre la France et l'Allemagne, portant sur une thématique définie en amont par les deux institutions. Le prochain séminaire est déjà fixé et se tiendra du 04 au 06 mai 2019 à Lille. Ces séminaires annuels concernent les personnels et les élus étudiants au sein des conseils d'administration des deux institutions.

Le deuxième axe encourage les échanges de personnels entre les deux institutions sous forme de séjours immersifs de 1 à 2 semaines, pour développer les compétences professionnelles, découvrir et disséminer des bonnes pratiques, voire découvrir des actions innovantes à expérimenter.

Ces échanges sont basés sur le volontariat des personnels et feront l'objet d'une publication d'offres de stage au sein des deux institutions. Si la réciprocité est un objectif partagé, il ne sera pas un frein à la mobilité. Le premier échange portera notamment sur le système de gestion des aides financières en Allemagne

Le CROUS de Lille pourrait en réciprocité accueillir sur la même thématique un à deux personnels du Studierendenwerk.

A PROPOS DU CROUS DE LILLE NORD-PAS-DE-CALAIS

Les Crous ont pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiants au quotidien. Ils offrent aux étudiants un accompagnement social global, et gèrent les aides financières accordées aux étudiants. Le Crous de Lille NPDC met à disposition des étudiants plus de 9 800 logements dans 46 résidences universitaires réparties dans l'Académie de Lille. En outre, le Crous se mobilise pour offrir une restauration de qualité et à petit prix à tous les étudiants avec plus de 60 structures de restauration.

Par ailleurs, avec leurs différents partenaires, le Crous accompagne les initiatives étudiantes, proposent une action culturelle exigeante et mènent une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.

Contact presse

Annick DORTU

Responsable des Affaires Générales et Juridiques
annick.dortu@crous-lille.fr / 03 20 88 65 57

Aurélie DUBOIS

Responsable du service communication
aurelie.dubois@crous-lille.fr / 03 20 88 66 37